OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste	Coordonnateur·trice accessibilité et inclusion
Supérieur immédiat	Direction de l'organisation

Avec ses 52 élu·es, près de 2000 membres, des centaines de bénévoles répartis dans tous les arrondissements montréalais et la douzaine d'employé·es, Projet Montréal est un parti dynamique et audacieux. La permanence du parti est composée d'une douzaine d'employé·es engagé·es à soutenir le travail des élu·es et animer la riche vie militante qui distingue particulièrement notre parti dans l'arène municipale. Projet Montréal a pour mission de transformer en profondeur notre ville afin de la rendre plus verte, plus inclusive, plus mobile et plus prospère.

Coordination accessibilité et inclusion

Sous l'autorité de la direction de l'organisation, la personne titulaire du poste est responsable d'assurer l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'ensemble des instances du parti. Elle doit également appliquer la politique interne en ce sens ainsi que la politique de prévention du harcèlement. Elle travaille également avec les cabinets d'arrondissement et les élu·es afin de favoriser le partage des meilleures pratiques, la mise sur pied d'actions concertées et une utilisation judicieuse des ressources en plus de coordonner certains comités avec les militants.

Votre mandat

Volet interne

- Agir comme personne ressource pour l'accessibilité universelle au sein du parti ;
- S'assurer que tous les événements organisés par le parti sont totalement accessibles ;
- Élaborer et mettre en œuvre des orientations, des stratégies et des pratiques en équité, diversité et inclusion afin de faire de Projet Montréal un parti inclusif et représentatif à tous les niveaux ;
- Veiller à l'application de nos politiques d'équité et d'inclusion et de prévention contre le harcèlement ;
- Coordonner et animer le travail de bénévoles et de comités composés de bénévoles;
- Participer au succès des grands événements de Projet Montréal ;

Volet externe

- Établir des liens avec des organisations et des communautés d'intérêts, entre autres les groupes traditionnellement sous-représentés en politique ;
- Entretenir ces liens en utilisant une variété de moyens, de l'organisation d'événements à l'utilisation de campagnes numériques, en passant par les méthodes plus traditionnelles ;
- Développer et mettre en oeuvre des stratégies de tournées thématiques et de relations communautaires avec notre équipe d'élu·es ;
- Travailler pour faire avancer les objectifs et le programme du caucus des élu·es de Projet Montréal ;

- En collaboration avec les équipes d'organisation et des communications, déployer des campagnes de relations communautaires ;
- Toutes autres tâches connexes.

Votre profil

- Baccalauréat en sciences politiques, sciences sociales ou autre domaine pertinent ;
- Grand sens de l'organisation et capacité à gérer de nombreux suivis ponctuels ;
- Empathie, entregent et excellentes capacités relationnelles ;
- Expérience dans le travail auprès de bénévoles ;
- Capacité d'analyse et sens stratégique ;
- Implication au sein des instances de Projet Montréal, un atout.

Notre offre

- Poste permanent à temps plein, avec disponibilités de soir et de fin de semaine;
- Horaire flexible, horaire d'été et politique de télétravail;
- Salaire entre 49 991 $ et 67 635 $ en fonction de l'expérience;
- 3 semaines de vacances + 5 congés mobiles + 2 semaines de congés payés à l'occasion des fêtes de fin d'année;
- Compensation pour le transport collectif et le téléphone cellulaire;
- Assurance collective couverte à 100 % par l'employeur ;
- Projet Montréal offre un environnement de travail dynamique et lumineux, situé en plein cœur du Village à Montréal;

Pour postuler, veuillez nous faire parvenir votre CV, accompagné d'une lettre de présentation, avant le **5 mars 2023**, au courriel suivant : rh@projetmontreal.org en précisant dans l'objet « Offre d'emploi : Coordonnateur·trice accessibilité et inclusion ».

Notez que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour des entrevues.

Fidèle à son engagement de représenter la diversité montréalaise, Projet Montréal souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi afin d'assurer une représentation équitable des cinq groupes victimes de discrimination en emploi identifiés par la Charte des droits et libertés de la personne, soit les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Projet Montréal invite les personnes s'identifiant à un ou plusieurs de ces groupes à poser leur candidature.

Projet Montréal aspire à créer un environnement de travail inclusif, sécuritaire et accessible à toutes et tous, sans égard à leur sexe, origine ethnique ou nationale, couleur de peau, orientation sexuelle, religion, handicap, identité ou expression de genre ni à aucun autre motif de discrimination.

Information sur l'accessibilité des lieux de travail : Le bâtiment dispose de plusieurs commodités permettant aux personnes atteintes d'une incapacité physique d'y accéder : rampes, portes automatiques, larges corridors et ascenseurs. Les salles de bains ont des barres de soutien, mais ne disposent pas de portes automatiques.